

Près de 30 000 points de recharge électrique accessibles à tous en France



29 854 points de charge électrique sont accessibles en France pour recharger les batteries des [véhicules électriques](#) (pour 29 578 points de charge électrique en mars 2020, soit une hausse de 12,7% sur un an).

Près de **47 % des points de recharge** sont installés en voirie ou sur des sites publics.

33 % des points de recharge sont installés dans des parkings (payants).

20 % des points de recharge sont déployés dans des entreprises ou des commerces.

L'arrêt d'une partie du réseau Corri-Door sur les principaux axes de circulation pour des recharges sur de longs trajets est à signaler.

Avec un parc roulant de près de 240 000 [voitures électriques](#), la France offre en moyenne **1 point de charge pour 8 véhicules légers électriques en circulation**.

En incluant les 65 000 [véhicules hybrides](#) rechargeables, la France offre 1 point de recharge pour 11 véhicules électrifiés, ratio inférieur à celui préconisé par l'Union européenne de 1 point de recharge pour 10 véhicules.

7 637 points de recharge ouverts et accessibles au public **délivrent une puissance inférieure à 11 kW**, soit 26 % de l'ensemble du parc.

Avec **19 792 points de recharge** ouverts au public, la recharge accélérée, délivrant une puissance comprise **entre 14 et 22 kW**, représente près de 66 % du réseau français.

2 425 points de recharge rapide (plus de 24 kW), soit 8 % du total, sont aujourd'hui disponibles. Les points de recharge en courant continu proposent de la recharge rapide pour les déplacements longue distance mais sont encore en minorité sur le territoire. Parmi ces points de recharge rapide, **1 788** (soit 6 % du total) délivrent une **puissance supérieure à 50 kW** et **30** délivrent une **haute puissance, c'est-à-dire plus de 100 kW**, permettent une recharge en quelques dizaines de minutes sur des trajets longue distance.

L'Ile-de-France, l'Occitanie et la région Auvergne-Rhône-Alpes sont les plus équipées en infrastructures de recharge.

L'Ile-de-France est la région la plus équipée avec 4 453 points de recharge suivie par

l'Occitanie (3 488 points de recharge) et l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 3 324 points de recharge. Cumulées, ces trois régions représentent près de 38 % des points de recharge publics.

Arrivent ensuite la Nouvelle-Aquitaine (3 257 points de recharge) et les Hauts de France (2 584 points de recharge).

Source: Gireve (société créée à l'initiative de la Caisse des Dépôts, la Compagnie Nationale du Rhône, EDF, Enedis et [Renault](#) pour accélérer le développement de la mobilité électrique via une infrastructure visible, accessible et interopérable.

Eric Houquet, 18/08/2020